

# Retraites: deux ans de plus, c'est NON ! Pas un jour de plus, pas un euro de moins !

## Un projet de régression sociale qui doit être impérativement combattu :

- un départ à 64 ans avec 43 annuités, c'est allonger le temps de travail et diminuer les retraites (plus de gens seront soumis à décote et moins pourront faire de la surcote). C'est concrètement partir à 65 ans et plus pour une grande majorité d'entre nous.
- une pension minimum de 1 200 € bruts, soit au seuil de pauvreté, quasi inatteignable car nécessitant d'avoir la totalité de ses annuités. En réalité, c'est seulement l'application d'un objectif inscrit [dans la loi depuis 2003](#) mais jamais mis en œuvre !
- c'est reculer de deux ans le départ en retraite pour tout le monde, même avec une hypothétique reconnaissance de la pénibilité ou du dispositif carrière longue.
- c'est un projet qui accentue les inégalités au travail et les fractures sociales.
- c'est un refus évident d'aborder la question de la répartition des richesses.

## Un projet de réforme des retraites profondément injuste qui doit être absolument combattu :

- à 60 ans, 65 % des salarié.es ne travaillent déjà plus. Ajouter deux ans, c'est allonger les périodes de précarité (RSA, chômage, maladie). Le projet de loi ne propose rien de contraignant sur l'emploi des seniors,
- c'est retarder l'accès des jeunes à un emploi,
- c'est pénaliser encore plus les parcours de celles et ceux confrontés à des périodes de chômage ou maladie
- c'est pénaliser les femmes qui ont plus souvent des carrières incomplètes, l'âge d'annulation de la décote demeure à 67 ans d'autant que leurs salaires demeurent inférieurs en moyenne de 22 % à ceux des hommes et leurs pensions de 40 %,
- c'est faire payer les catégories populaires qui cotiseront plus en ayant moins de temps en retraite (30 % des plus pauvres sont morts avant 60 ans).
- l'espérance de vie en bonne santé est inférieure à 64 ans.

## Un projet injustifié qui doit être collectivement combattu:

- Il n'y a pas de vrai problème de financement. Le système est aujourd'hui bénéficiaire, le déficit futur est établi dans un seul scénario sur 4 dans les perspectives du Conseil d'Orientation des Retraites et resterait de l'ordre de 1 à 2 %. Ce serait 10 milliards d'€ par an (moins de 0,5 % du PIB), à mettre en rapport avec les 8 milliards que rapportait la CVAE jusqu'à sa suppression cette année.
- Le pic démographique des retraité.es qui impacte le ratio actif/retraité est quasi atteint et ne bougera plus.
- Revoyons les exonérations de cotisations sociales.
- Mettons en place une cotisation sociale sur les dividendes (80 milliards en 2022).

# TOUTES ET TOUS EN GRÈVE ET EN MANIFESTATIONS LE 19 JANVIER 2023

■ NANTES : 10H30 au miroir d'eau  
■ ST-NAZ : 10H Pl. Amérique latine

■ ANCENIS : 10H à la station Esso  
■ CHATEAUBRIANT : 10H30 devant la mairie